



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de WILSON (Corinne F.), WINN (Colette H.), « Principes d'établissement du texte », *La Pucelle d'Orléans restituée par Béroalde de Verville*, BÉROALDE DE VERVILLE (François), p. 67-69

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5240-6.p.0062](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5240-6.p.0062)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2008. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

Principes d'établissement du texte

A notre connaissance, *La Pucelle d'Orléans* n'a été imprimé qu'une seule fois, en 1599, à Paris par Mathieu Guillemot et à Tours par Simon du Molin¹²⁶. Il s'agit de la même impression, seuls les frontispices sont différents. Le texte reproduit ici est donc celui de la seule édition que nous connaissions d'après l'exemplaire de la Houghton Library à Harvard :

LA // PUCELLE // D'ORLEANS // RESTITUEE PAR // BEROALDE
DE VERVILLE. // Sous le sujet de cette magnanime Pucelle est
représentée une FILLE // vaillante, chaste, sçavante et // BELLE // A
PARIS, // Chez Mathieu Guillemot, au Palais, // en la gallerie par où
on va à la // Chancellerie. // 1599. // avec Privilege du Roy.
Harvard, Houghton Library cote : *FC5 B4589
Paris, BnF NUMM 52279

Autre exemplaire consulté :

LA // PUCELLE // D'ORLEANS // RESTITUEE PAR // BEROALDE
DE VERVILLE. // Sous le sujet de cette magnanime Pucelle est
représentée une FILLE // vaillante, chaste, sçavante et // BELLE // A
TOURS, // S. Molin, 1599.
Paris, BnF RES Y2 - 1537

¹²⁶ Vers la fin de 1580, les libraires éditeurs parisiens refusant de soutenir la Ligue, durent se réfugier à Tours, qui prit alors la place de la capitale (la cour et le Parlement y firent séjour dès 1589). Sept libraires parisiens s'y installèrent à cette époque, dont Mathieu Guillemot et Simon du Molin qui s'associèrent pour un an (acte du 1^{er} septembre 1592). Le 6 octobre 1591, les sept libraires réfugiés à Tours formèrent un consortium avec Abel L'Angelier, ayant effet du 1^{er} octobre 1591 au 1^{er} octobre 1593, par un contrat renouvelable. Après l'entrée d'Henri IV à Paris en 1594, les libraires parisiens regagnèrent leur ville, à l'exception de Simon du Molin qui se fixa à Tours. Sur cette association de libraires imprimeurs, voir E. Giraudet, *Une association d'imprimeurs et de libraires à Paris réfugiés à Tours au XVI^e siècle*, Tours, 1877, p. 45 (cité par V.-L. Saulnier, « Béroalde de Verville », art. cité, p. 233-234) et N. Kenny, « *Le Moyen de parvenir* : The Earliest Known Edition, its Date, and the Woman Who Printed It », in *Studies on Beroalde de Verville*, éd. M. J. Giordano, Biblio 17, *Papers on French Seventeenth Century Literature*, Paris, 1992, p. 21-33 et en particulier p. 26-33, « Anne Sauvage and the Guillemot Dynasty » et « Béroalde de Verville and the Guillemots ».

Nous avons suivi au plus près ce texte, en y apportant toutefois les modifications suivantes :

1. Graphies

Nous avons dissimilé *i/j* et *u/v*.

Nous avons résolu les formes abrégées &, m, n, q, *ꝑ*, ⁹.

Nous avons introduit le *s* moderne.

La cédille a été ajoutée ou omise selon l'usage moderne.

L'aspostrophe a été ajoutée ou supprimée pour distinguer *cest* et *c'est*, *quelle* et *qu'elle*, etc.

Pour ce qui est des agglutinations, nous avons introduit les modifications suivantes :

Nous avons introduit un tiret entre le pronom et *mesme* s'ils ne sont pas agglutinés, entre *cy* et *après*, entre *après* et *souppée* et entre le verbe et le pronom sujet inversé sauf s'il doit comporter un *t* euphonique en français moderne (*a il*, *laisse il*). Ont été agglutinés les termes comme *aussi tost que* ou *si tost que* (= *aussitost que*, *sitost que*), *en fin* (= *enfin*), *long temps* (= *longtemps*), *lors que* (= *lorsque*), *par fois* (= *parfois*), *par tout* (= *partout*), *toutes fois* (= *toutesfois*). Par contre, *aquoy* (= à *quoy*), *deslors* (= *dès lors*), *dequoy* (= *de quoy*), *paravant* (*par avant*), *davanture* (= *d'avanture*) et *paravanture* (= *par avanture*) ont été désagglutinés. Nous avons distingué aussi entre *peut-estre* adverbe et la forme verbale *peut estre*, *plustost* adverbe et le comparatif *plus tost*, *puis que* temporel et *puisque* causal. Le pronom relatif *que* comme forme de sujet a été remplacé par *qui* pour faciliter la lecture.

Les lettres majuscules ont été modifiées selon l'usage moderne. Nous avons laissé la majuscule à *Amour*, *Belle*, etc. lorsque ces termes nous semblaient désigner une entité personnalisée.

2. Accentuation

Nous avons introduit l'accent aigu à l'*e* accentué final, sauf lorsque le *e* est suivi d'un *z* comme marque du pluriel.

Nous avons distingué les homonymes *alà*, *lallà*, *oulou*.

Un accent grave a été ajouté sur *jà*, *desjà*, *voilà*.

Les accents à l'intérieur des mots n'ont pas été modifiés.

3. Ponctuation

Nous avons essayé dans la mesure du possible de conserver la physionomie des phrases particulière au style de Béroalde. Toutefois,

quelques virgules, points virgules et points ont été introduits lorsque la phrase alambiquée risquait de nuire à l'intelligibilité du texte. Nous avons déplacé les points d'interrogation et parfois même les points d'exclamation selon l'usage moderne. Par contre, nous avons conservé les parenthèses qui entourent les propositions incises. Nous avons utilisé les signes du dialogue pour indiquer l'usage du discours direct : deux points, guillemets ou alinéas pour les changements d'interlocuteurs.

4. Corrections

Les coquilles ou les erreurs flagrantes ont été corrigées. Nos interventions sont indiquées par des crochets droits.